

MANDAT
1995.2001



**Les
Nouvelles de
Marenla**

N° 11

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 5 NOVEMBRE 1996 20 H 30

Absents excusés : M. POCHOÏLE, M. FOURDINIER, M. LEGRAND

⊗ CES

Depuis le 14 octobre 1996, la commune emploie un nouveau CES : Mme Becq de Brimeux. Elle assure la surveillance des enfants dans le car de ramassage et divers travaux dans les bâtiments communaux à la satisfaction générale (contrat de 6 mois pris en charge à 95% par l'état).

Mme le Maire propose au Conseil de renouveler les peintures et les papiers peints de la cuisine et de la salle (travaux effectués par le CES) :

Accord du conseil

⊗ 11 NOVEMBRE

Programme traditionnel qui sera distribué dans chaque foyer.

Rassemblement à l'école à 9 H 45. Participation de l'Union Musicale. Vin d'honneur et friandises aux enfants présents.

⊗ AFFAIRES SCOLAIRES

Mme le Maire a assisté au Conseil d'écoles du RPI. Le spectacle de Noël offert aux enfants sera payé par les trois communes (au prorata du nombre d'élèves).

Un projet de voyage éducatif a été soulevé.

Il s'agit d'une sortie de 5 jours en Loire-Atlantique et au Futuroscope de Poitiers. Cette sortie est organisée une fois tous les 3 ans.

Coût : 1 480 francs par enfant suivant la répartition ci-après :

Parents : 500 francs, Coopérative scolaire : 300 francs, Commune : 700 francs

Accord du Conseil à l'unanimité

- ⊗ **GOUTER DES AINES**
 Il a été fixé au jeudi 19 décembre 1996 à 16 h 00.
 Les personnes de moins de 65 sont invitées à s'inscrire en Mairie (20 francs)
- ⊗ **COLIS DE NOEL**
 Aux Aînés de 65 ans et plus.
 Mme le Maire est chargée de la composition du colis qui comprendra notamment la traditionnelle bûche.
- ⊗ **TRAVAUX A L'EGLISE**
 Deux devis ont été demandés à des entreprises :
 Lignier : 4 880.80 F TTC
 Argentin : 4 167.09 F TTC
 Le Conseil a retenu l'entreprise Lignier en fonction du travail prévu (pose de grillage en particulier)
- ⊗ **PLANTATIONS**
 Mme le Maire annonce que la commune vient de se voir attribuer une subvention de 5 290.00 francs représentant 80% de la dépense prévue pour la plantation de 320 peupliers dans le Marais et dans l'Isle. L'employé communal se chargera des travaux de plantation et de protection.
- ⊗ **COUPLETS D'ARBRES**
 17 peupliers ont été coupés dans l'Isle. Les couplets sont à vendre (20 francs pièce). Les amateurs sont invités à se faire connaître en mairie jusqu'au vendredi 22 novembre.
- ⊗ **TOILETTES DE L'ECOLE**
 Les travaux sont presque terminés et Mme le Maire annonce une subvention du Conseil Général d'un montant de 3 690.00 francs (25% de la dépense).
- ⊗ **TRANSFORMATEUR EDF**
 Il a enfin été mis en service à la grande satisfaction des usagers du quartier concerné.
- ⊗ **EMPLOYEE COMMUNALE**
 Mme Menuge a décidé de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er décembre. Le Conseil Municipal autorise Mme Menuge à terminer l'année scolaire en cours (pour la couture et le balayage). Elle cessera toute activité au 30 juin 1997.
- ⊗ **RESTRUCTURATION DDE**
 Lecture du courrier de l'intersyndicale qui annonce une grande restructuration de la DDE (demandée par le Conseil Général).
 Possible disparition de certaines unités.
Refus du Conseil et demande de maintien des structures actuelles.
- ⊗ **A.N.P.E.**
 Désormais il est possible, aux demandeurs d'emploi, de consulter les offres d'emploi du Pas de Calais sur Minitel (3614 ANPE, coût : 0.37 F par minute)
 Il est même possible de proposer sa candidature sur le serveur Minitel.

Séance levée à 23 h 30

On fête la ducasse!



Samedi soir, le comité des fêtes présidé par Mme Rouzé, maire de la commune a organisé un repas dansant, à

l'occasion de la ducasse. Cent trente personnes environ se sont joints à cette manifestation ainsi que les nouveaux ha-

bitants du village qui en ont profité pour faire connaissance. La soirée était animée par «laurent» qui a su, avec talent, en-

traîner les couples sur la piste jusqu'à une heure avancée de la nuit.



C'était la ducasse



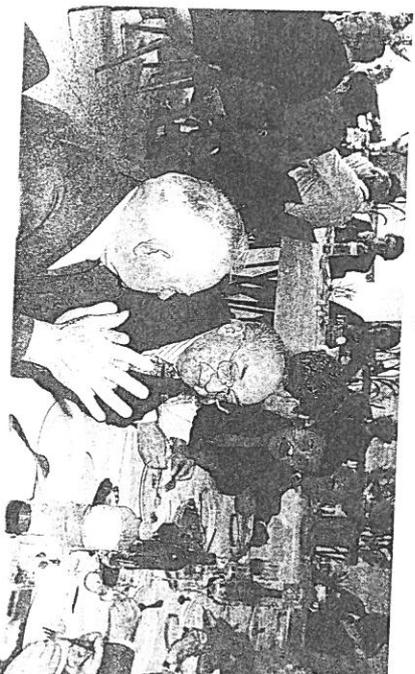
Le week-end dernier, c'était la ducasse à Marenla. Le samedi, le comité des fêtes, présidé par Mme Rouzé, a organisé un repas dansant animé par Laurent. Près de cent trente personnes s'étaient déplacées, et s'amusaient au son de l'accordéon du tant apprécié Laurent. Le comité des fêtes remercie toutes les personnes, qui contribuent au succès de la soirée.

Le lendemain, l'union musicale est venue donner une aubade et un grand bal gratuit a conclu ce week-end de festivité.



Dimanche dernier, le club des aînés de Marenla, présidé par M. Hertault, s'est retrouvé chez Georgette pour son traditionnel repas. Près de trente personnes savourèrent les excellents plats préparés par la maîtresse de maison.

Lors de ce repas, quatre des maires de Marenla étaient présents : M. Hertault, fut maire pendant 18 ans, M. Therry aussi, M. Secrétin pendant 6 ans, et le dernier maire élu, Mme Rouzé. Une bonne ambiance régnait lors de ce repas, et chaque convive rentra chez lui heureux de sa journée.



Podium

Éric Deshayes

Chouette cocher

Le claquement si particulier des sabots sur le macéarn, le froissement régulier des roues en bois et le souffle du fouet dans l'air... Fermez les yeux en souriant, vous vous sentirez sans doute une Madame Bovary éperdue ou un bel amant Léon, emportés tous deux dans leur calèche romantique. Éric Deshayes est cocher. Depuis ses dernières vacances, il emmène dans sa jolie voiture hippomobile les enfants, les parents, les grands-parents, nostalgiques de l'époque des carrosses, des malles-poste ou des diligences, sur les pavés de la région. À travers les rues du Touquet, les villages du pays des Sept-Vallées ou dans le Montreuillois, Éric est l'un des six premiers titulaires du diplôme de cocher récemment créé en France.

Éric est né à Henin-Beaumont, au cœur de la région minière. Ses parents avaient pris l'habitude de s'aérer les week-ends dans la vallée de la Course. Un jour, le jeune homme y est resté. Il y a découvert le métier de chaudronnier, a rencontré sa femme, a fondé sa famille. Est-ce parce qu'il a grandi à la ville qu'il s'est mis à aimer à la folie les animaux de la campagne ? Peut-être. Une poule, deux poultes. Une chèvre, deux moutons, trois cochons, des vaches... et un jour la révélation : les chevaux. "Un matin, se souvient Éric Deshayes, j'ai rencontré un de mes voisins qui rentrait de la pâture avec sa remorque, tirée par des Boulonnais. J'ai trouvé

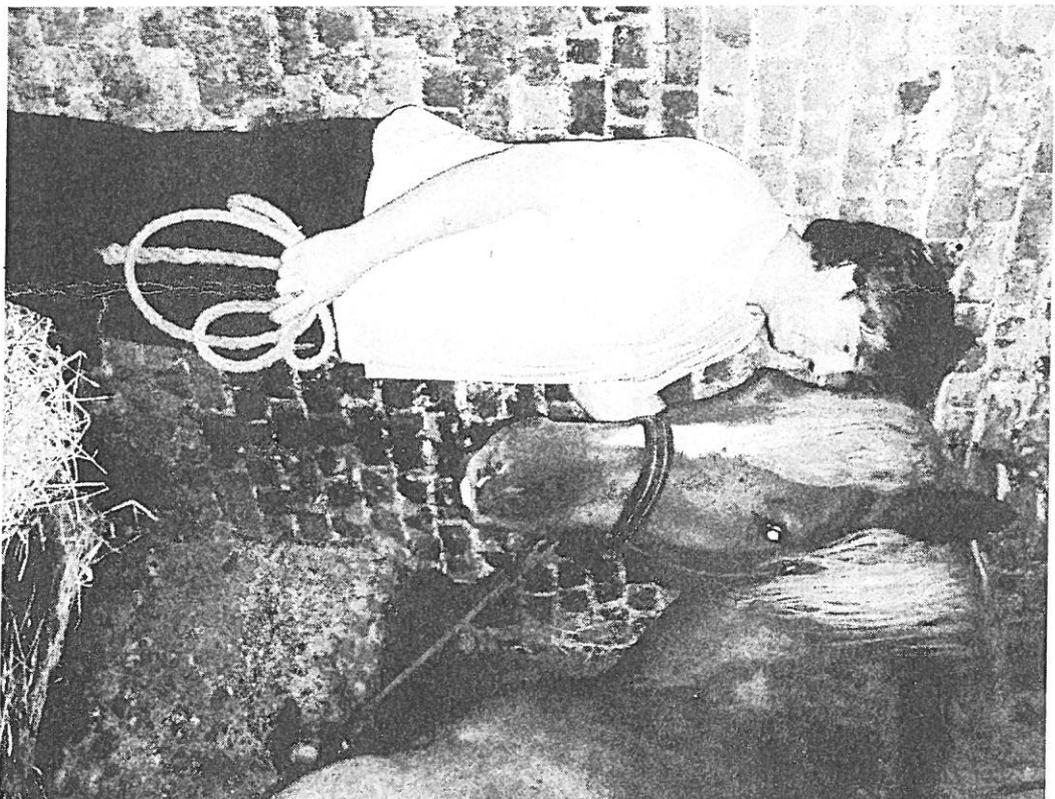
cette image magnifique". Quelques mois plus tard, Éric achetait "Etnicelle", une poulliche de six mois.

Examen de cocher

"Je n'y connaissais rien aux chevaux", avoue M. Deshayes. *Encore moins à l'attelage*... Avec les conseils de son voisin éleveur, il s'est procuré sa première voiture hippomobile deux roues, puis une deuxième poulliche, puis une troisième poulliche... jusqu'à ce qu'un jour l'envie d'emmener les gens en balade soit trop forte. "Il fallait que j'apprenne, pour suite il j'ai cherché un stage d'attelage". C'est une préparation à l'examen de cocher qu'il a trouvé. Cinq cent vingt heures de formation, cent quarante-trois heures en situation professionnelle, un financement du Fongecif, la compréhension de son employeur, un examen terminal... et voilà Éric, le diplômé dans la poche, le haut-de-forme — sur mesure — sur la tête, les gants noirs aux mains et le tablier sur les genoux.

Le temps de vivre

Restait à trouver une voiture et... un statut. L'une et l'autre ont demandé au diplômé des heures de recherche. Il a fini par trouver la première en Pologne, et le second à l'Urssaf. Devenu chef d'une entreprise individuelle baptisée "Le temps de vivre", M. Deshayes passe



Éric et Etnicelle. Est-ce parce qu'il a grandi dans la ville qu'il s'est mis à aimer à la folie les animaux de la campagne ? Peut-être.
Ph. L'Écho rural

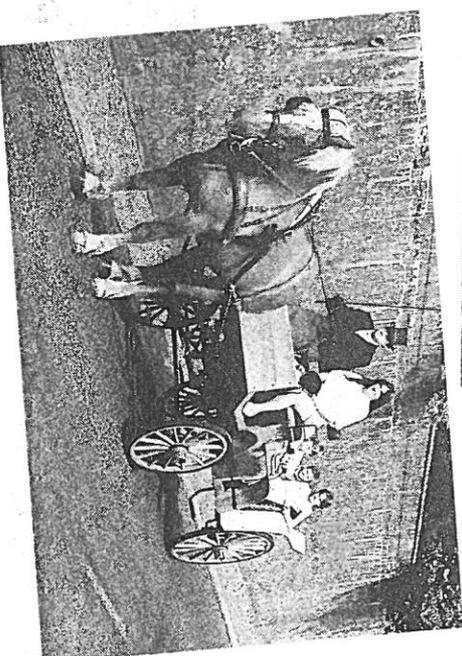
Les ateliers du "Val de Selle" à Conty dans la Somme, forment les hommes à tous les métiers "équestres". Pour toutes les personnes qui transportent régulièrement ou à titre épisodique, des personnes en calèche, en voiture hippomobile ou désirent exercer ce métier, il existe depuis un an une formation qui aboutit au diplôme de "cocher". Cette formation comble un vide juridique car, jusqu'à présent, chacun pouvait exercer ce métier sans aucune connaissance du cheval ou de l'attelage... ce qui n'est pas toujours une garantie pour les personnes transportées. La formation se déroule sur un cycle de 520 h et donne lieu à la délivrance d'un certificat de spécialisation.

Contact : Tél. 22 41 23 31.

son temps... de libre (ses week-ends, ses vacances) à promouvoir toutes les "Madame Bovary" et les "amant Léon", mais aussi les mariés, les nouveaux et les anciens qui fêtent leur anniversaire, les hôtes de gîtes, les familles nombreuses en vacances, les étrangers en voyage... en forêt, sur le bord de mer ou dans les jolis chemins des vallées. Aujourd'hui, en attendant l'été prochain, Éric a rangé sa belle voiture au garage, Etnicelle à l'écurie... et a repris sagement son boulot de chaudronnier.

M.-P. Griffon ▲

"Le temps de vivre", 35 rue Principale, 62990 Marenda. Tél. 21 81 49 42. Promenade simple : 100 F. Visite guidée : 400 F.



Le tablier de meneur sur les genoux, les gants noirs et le haut-de-forme.
Cocher grand luxe pour jours de fête. Ph. L'Écho rural

COMMUNAUTE DU VAL DE CANCHE ET D'AUTHIE

Siège Social : Rue de la Canche - Lieudit " La Petite Ferme "
BEAURAINVILLE

SECTION CULTURELLE

COTISATIONS 1996 - 1997

Enfants	Tarif 1996 - 1997 Communauté de Communes Par Trimestre	Tarif 1996 - 1997 Hors Communauté de Communes Par Trimestre
Jardin Musical	120,00 F	250,00 F
Eveil Musical	120,00 F	250,00 F
1er Enfant	200,00 F	450,00 F
2ème Enfant	150,00 F	350,00 F
3ème Enfant	100,00 F	250,00 F
4ème Enfant et Plus	Gratuit	Gratuit